



BULLETIN D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

PERIODE : 1^{ER} Trimestre 2011



POUR RAPPEL :

- Ce bulletin d'informations est destiné aux communes riveraines
- Il est accessible depuis le site Internet de l'aéroport de Lille www.lille.aeroport.fr après identification
- Pour contacter le service environnement :
N° vert gratuit : **0 800 59 10 59** en laissant les coordonnées complètes et adresse e-mail
Ou Adresse e-mail : environnement@lille.aeroport.fr





Le **niveau sonore** est le terme usuel pour caractériser le « niveau d'intensité acoustique ». Il exprime la puissance véhiculée par le phénomène acoustique et son unité est le décibel A (dB(A)).

dB(A) : unité de mesure du niveau sonore. La pondération (A) permet de prendre en compte la sensibilité de l'oreille humaine à différentes fréquences.

Événement bruit : émergence sonore captée par une station de mesure dans un rayon et une période déterminé.

L_{Amax} : Le **niveau maximum** (L_{Amax}), est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

L_{den} (Level day evening night): Cet indice sert pour la modélisation du bruit.

Le bruit n'étant pas ressenti avec la même acuité en fonction du moment de la journée, cet indice L_{den} permet de considérer les avions en soirée plus gênants (pondération de 5dB) que ceux de la journée et encore plus gênants la nuit (pondération de 10dB).

Mouvement avion : un mouvement avion correspond à un atterrissage ou à un décollage sur la plateforme.

PEB : le **Plan d'Exposition au Bruit** est un document d'urbanisme. Il est approuvé par arrêté préfectoral reprenant les zones de bruit réparties en 4 zones A B C D selon le niveau moyen de bruit (L_{den}).

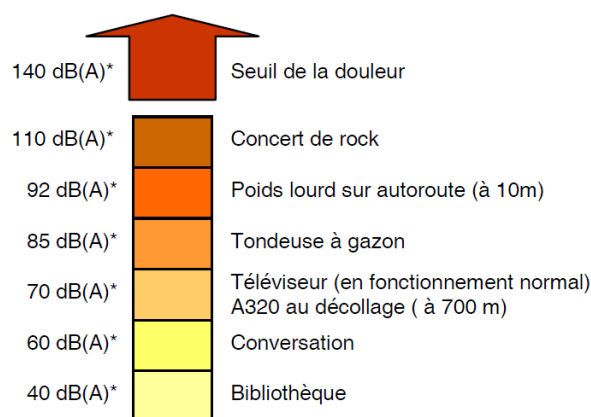
Il permet de réglementer les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances aériennes.

Vol de nuit : vol se déroulant entre 22h00 et 06h00

Signalement : un signalement correspond à un ou plusieurs survols constatés par un riverain et signalé au service Environnement par courrier, e-mail ou téléphone.

Pour mieux se repérer:

Echelle du bruit



* : Il s'agit de moyennes





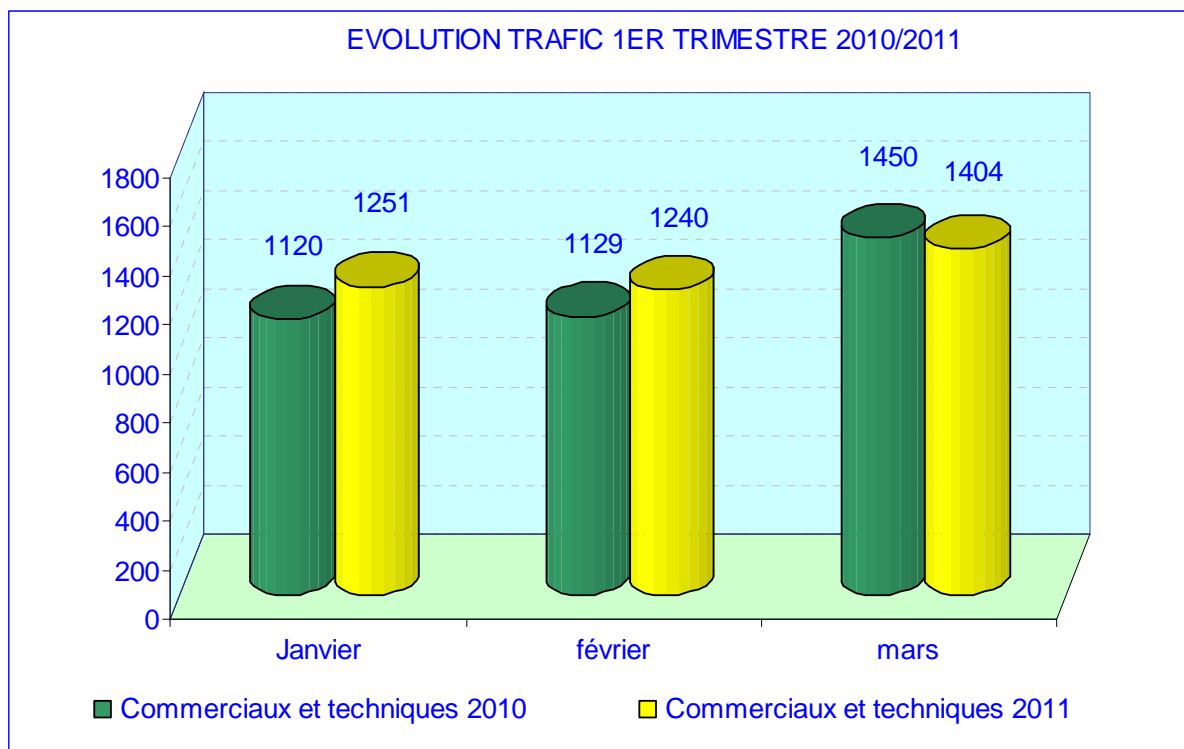
Nombre total de mouvements commerciaux et techniques sur la plateforme :

2011	janvier	février	mars	TOTAL Trimestre 1
Vols commerciaux	1216	1203	1377	3796
Vols techniques	35	37	27	99
Commerciaux + techniques	1251	1240	1404	3895

2010	janvier	février	mars	TOTAL Trimestre 1
Vols commerciaux	1073	1085	1408	3566
Vols techniques	47	44	42	133
Commerciaux + techniques	1120	1129	1450	3699

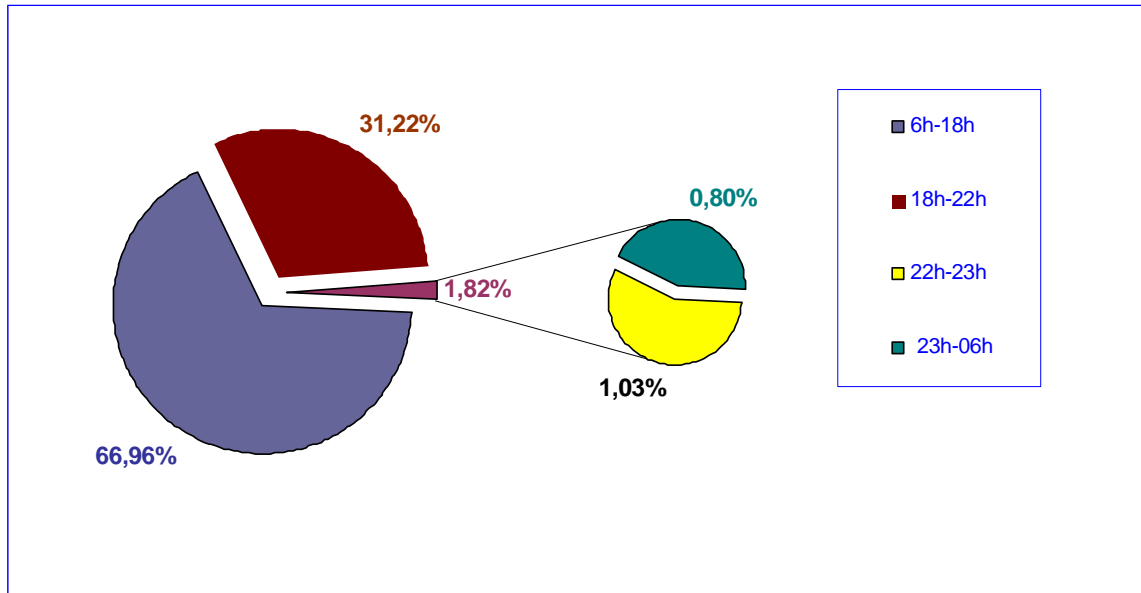
Vols commerciaux : il s'agit des arrivées ou des départs des vols avec passagers (vols réguliers, vols vacances ou déroutements exceptionnels accueillis sur la plateforme).

Vols techniques : il s'agit des arrivées ou des départs des vols à vide (vols de mise en place), d'escales techniques (notamment pour avitaillement en carburant), ou des vols cargo.

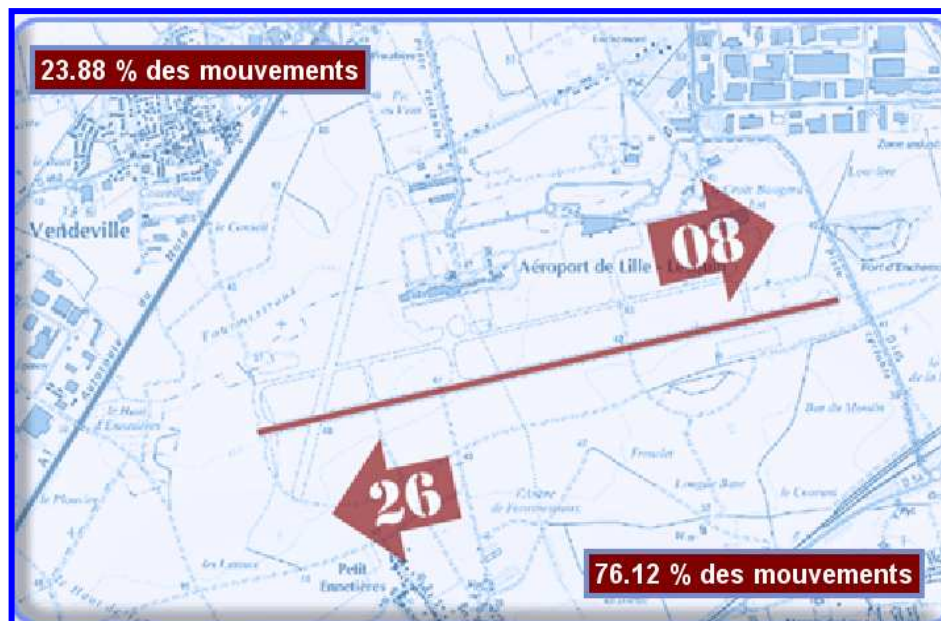




Répartition de mouvements commerciaux et techniques par tranche horaire



Répartition des mouvements par sens de piste:



76,12 % des mouvements ont été effectués en piste 26 (face à l'ouest/sud-ouest).
23,88 % des mouvements ont été effectués en piste 08 (face à l'est/nord-est).

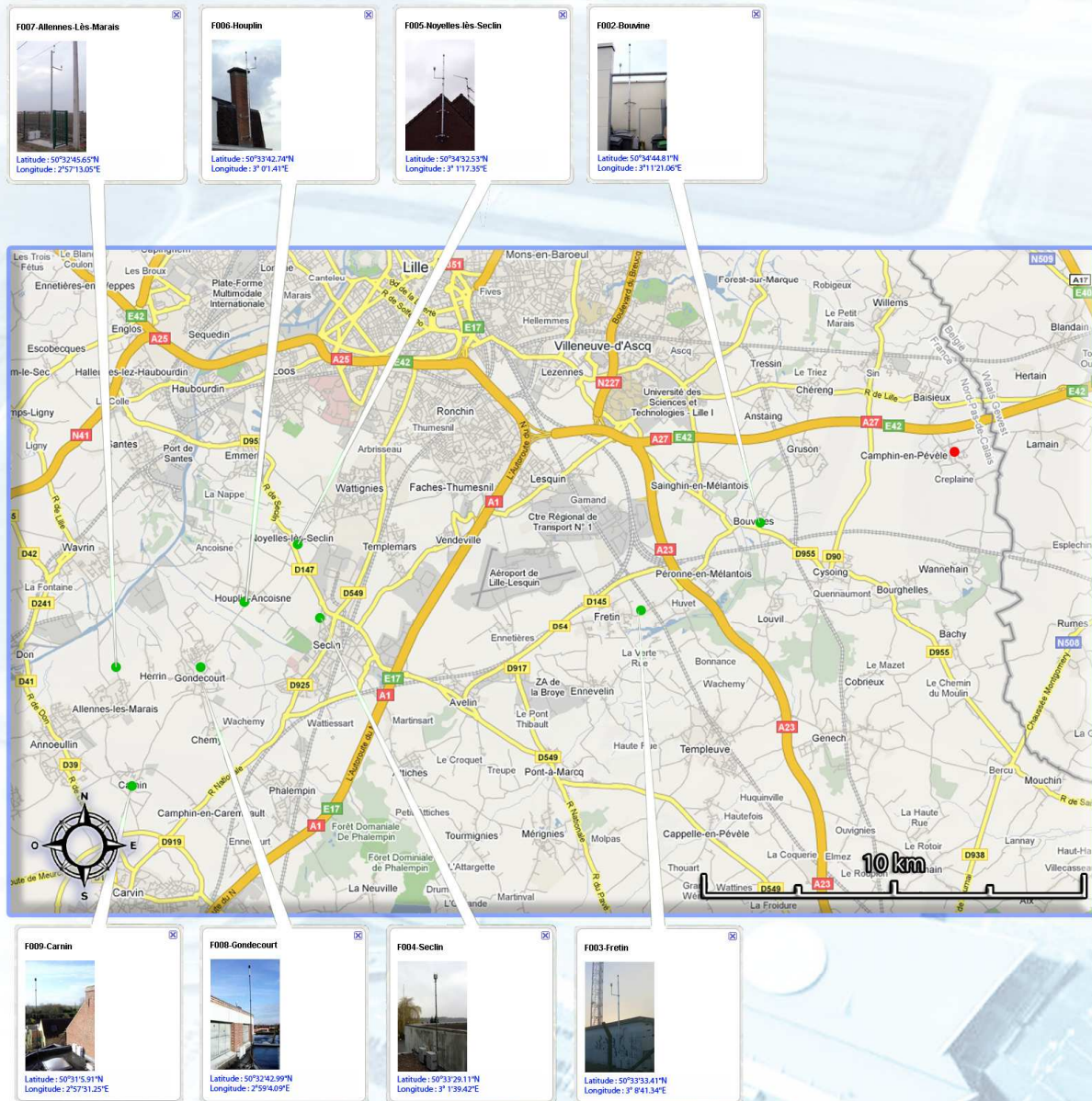
Les sens de décollage ou d'atterrissage sont définis par le vent dominant.
En effet, un avion atterrit ou décolle toujours face au vent.



LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE

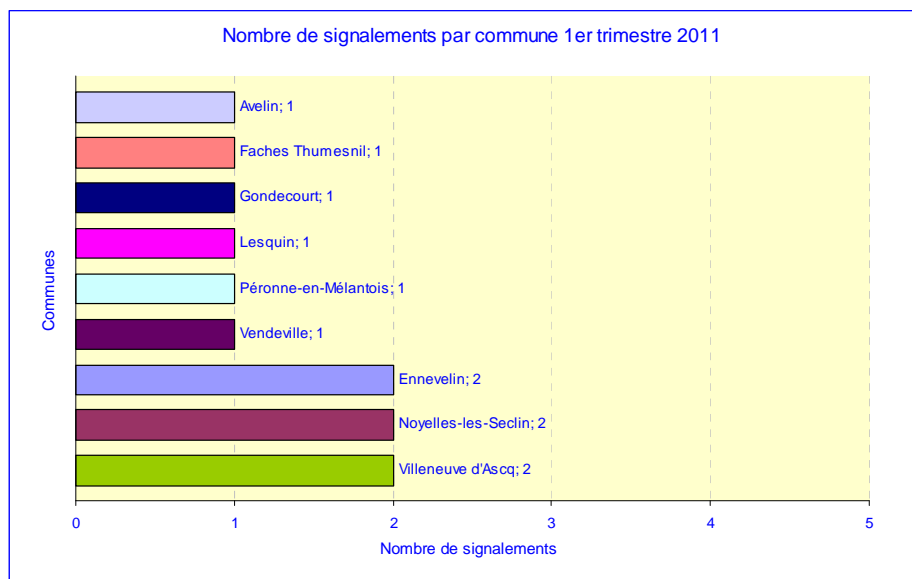


Localisation des 8 stations de mesure de bruit





NOMBRE DE SIGNALEMENTS PAR COMMUNE



12 signalements de riverains ont été enregistrés au cours du 1er trimestre 2011.

Ces signalements sont répartis entre les communes ci-contre.

BILAN DES SIGNALEMENTS PAR TYPE ET PAR COMMUNE

COMMUNES	Cause 1	Cause 2	Cause 3	Cause 4	Cause 5	Total par ville
Avelin	1	0	0	0	0	1
Faches Thumesnil	0	0	1	0	0	1
Gondécourt	0	0	1	0	0	1
Lesquin	1	0	0	0	0	1
Péronne-en-Mélantois	0	0	1	0	0	1
Vendeville	0	0	0	1	0	1
Ennevelin	0	0	0	2	0	2
Noyelles-les-Seclin	2	0	0	0	0	2
Villeneuve d'Ascq	1	0	1	0	0	2
TOTAL	5	0	4	3	0	12

Les causes suivantes classifient les signalements :

Cause 1 : Survols ressentis comme inhabituels

Cause 2 : Survols perçus à basse altitude

Cause 3 : Survols ressentis comme bruyants

Cause 4 : Survols répétés

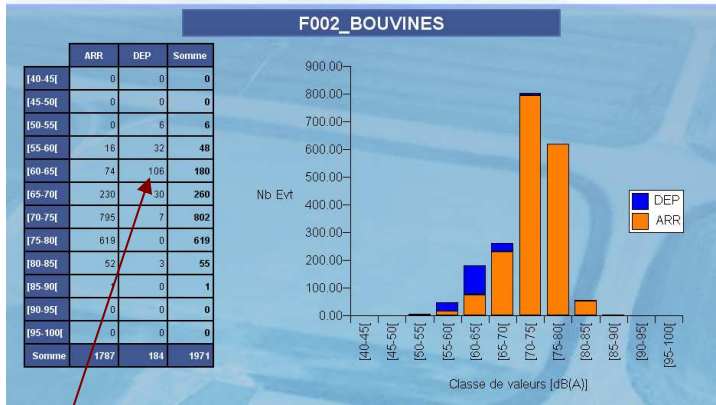
Cause 5 : Vol de nuit



DISTRIBUTION DES LAMAX

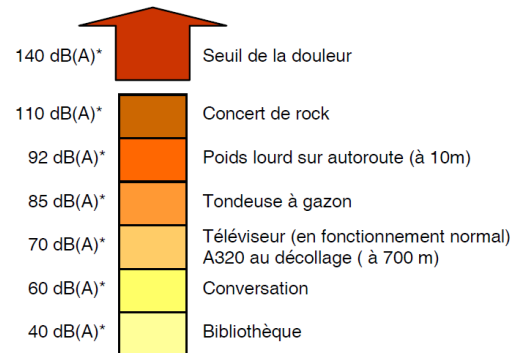


Comment lire les graphiques ?



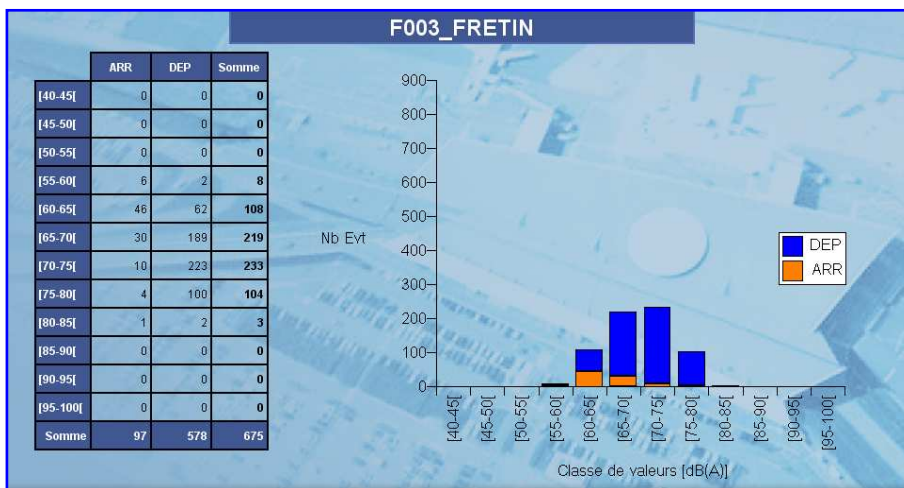
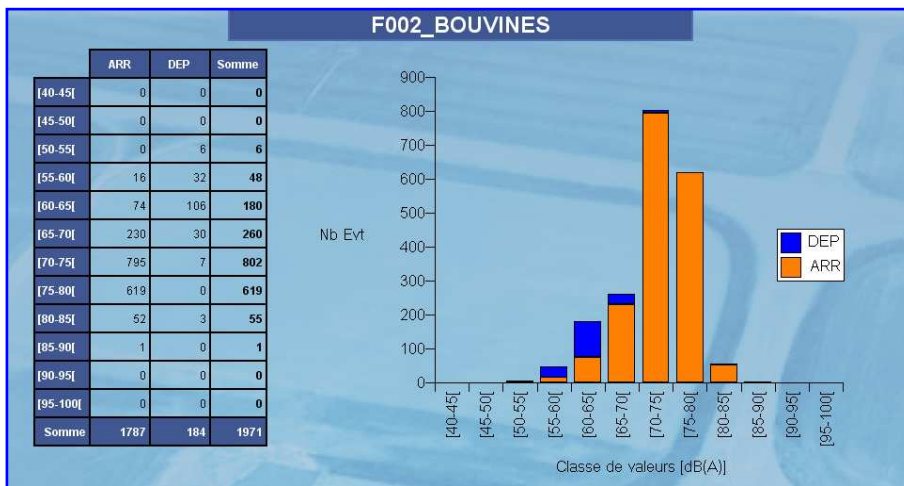
Pour mieux se repérer:

Echelle du bruit



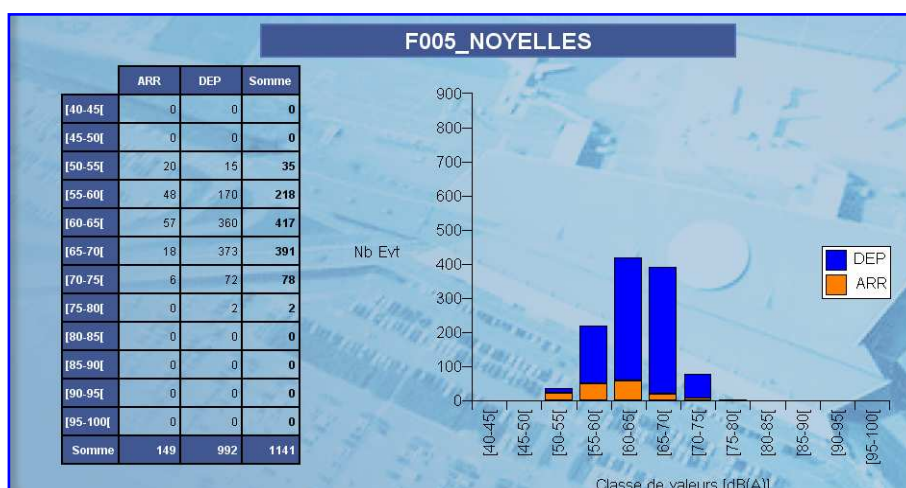
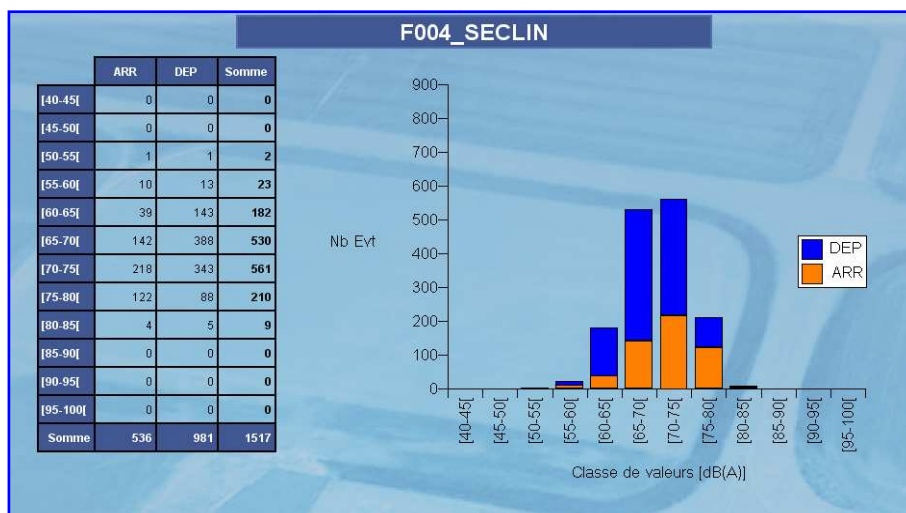
* : Il s'agit de moyennes

106 événements bruits (au décollage) entre 60 et 65 dB(A) ont été enregistrés sur cette station bruit

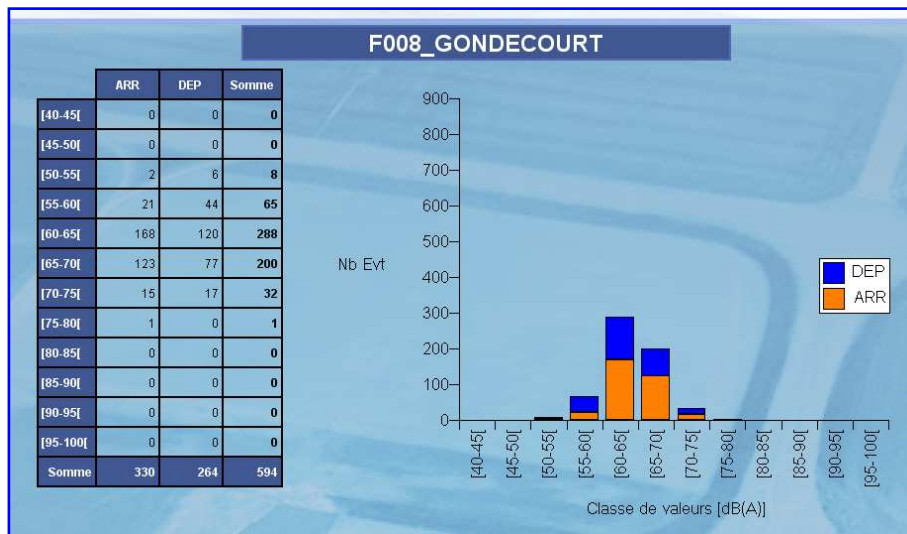
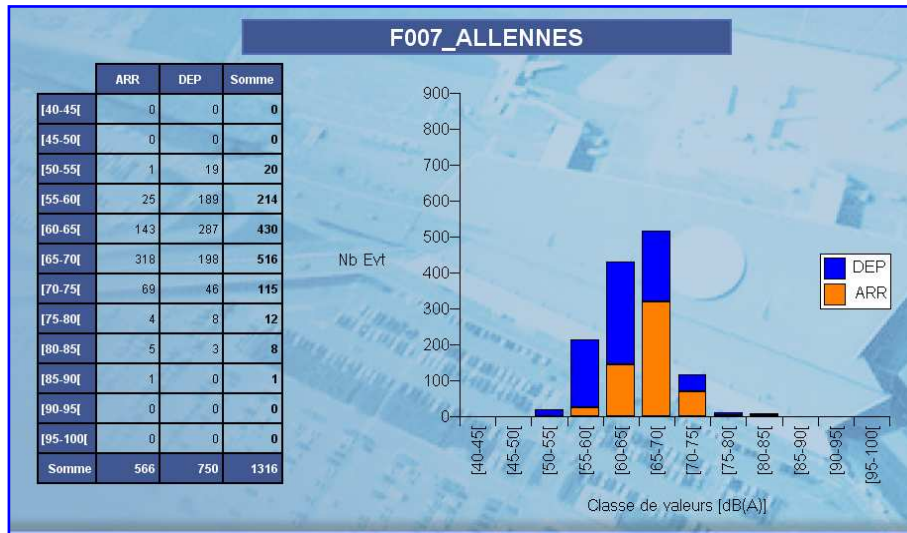
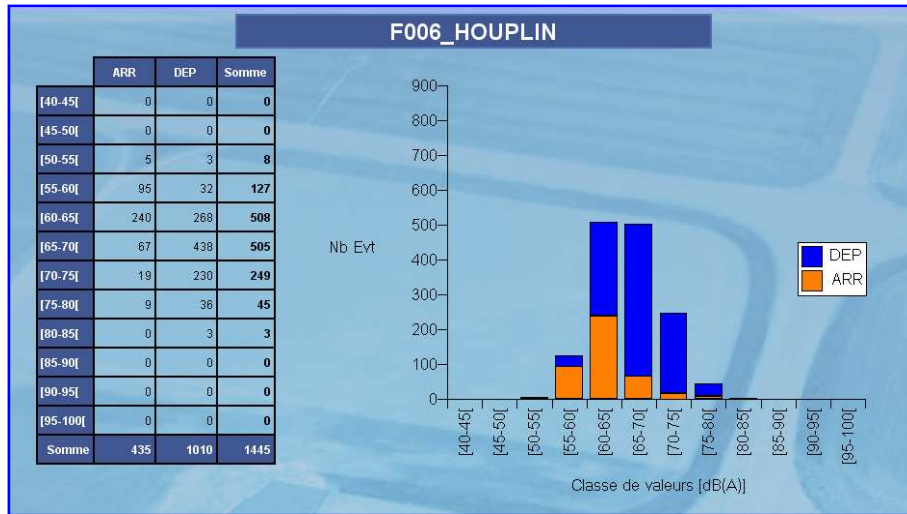


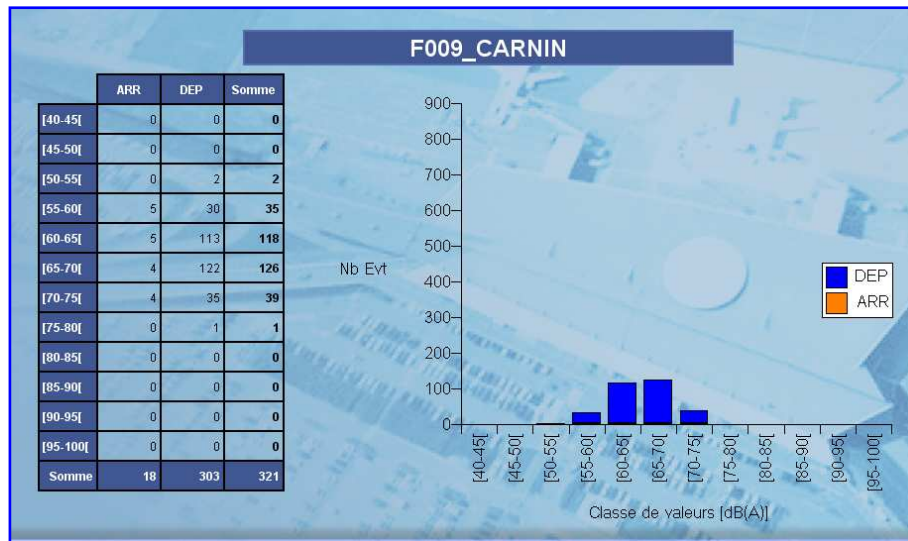


La station de Seclin a été déplacée le 25 mars 2011, le premier graphe (F004_SECLIN) prend en compte la période du 1/01 au 24/03, le second (F010_SECLIN), la période du 25/03 au 31/03. La modification de l'emplacement est expliquée en dernière partie du bulletin « Particularités du trimestre »



DISTRIBUTION DES LAMAX (suite)

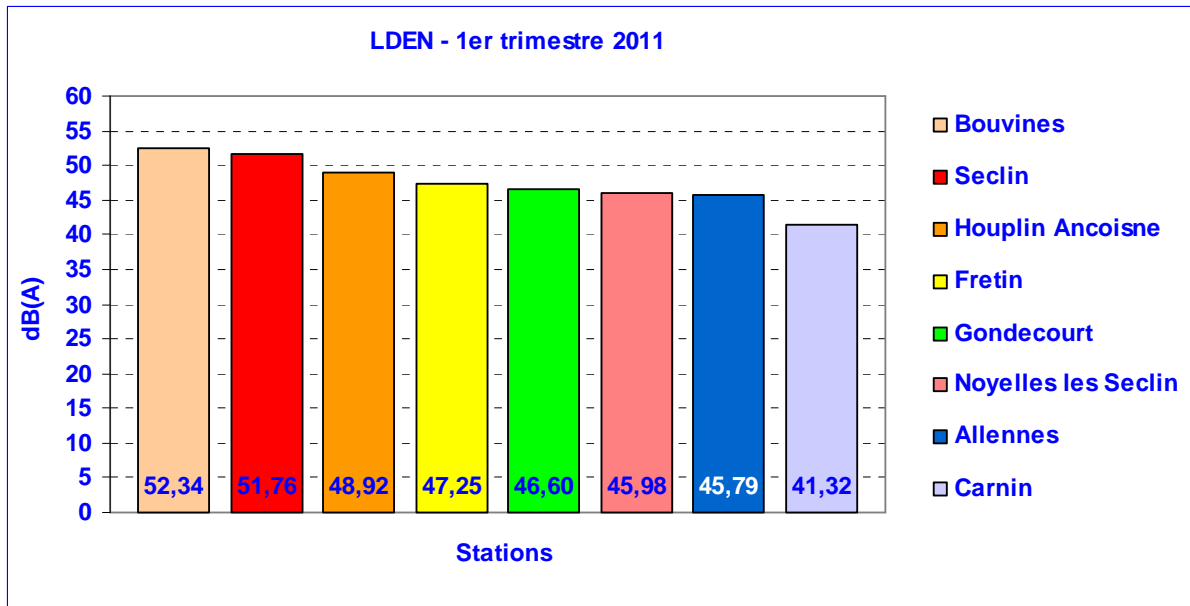




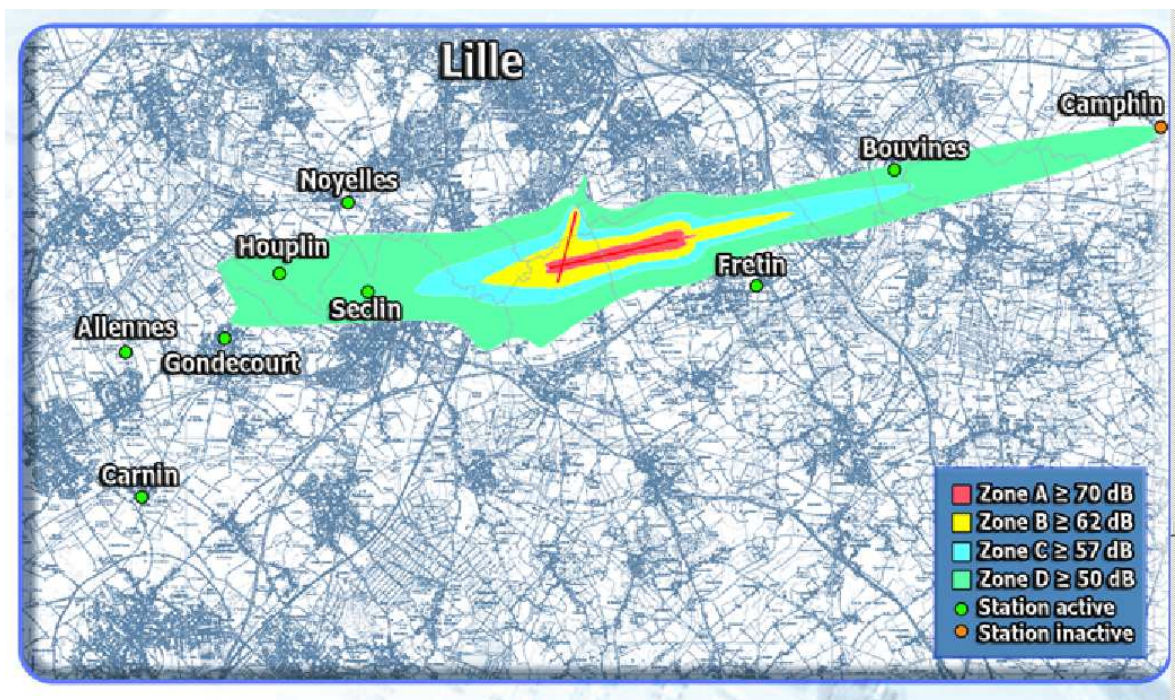
Les événements les plus bruyants par station sur la période

Station	Date et heure	Sens	Type d'appareil	L _{Amax} 1s
ALLENES	27/01/2011 - 16 :26	ARR	E145	85,5 dBA
BOUVINES	06/01/2011 - 12 :42	ARR	B763	85,3 dBA
CARNIN	26/01/2011 - 6 :49	DEP	CRJ7	77,8 dBA
FRETIN	24/03/2011 - 10 :10	DEP	B738	82,2 dBA
GONDECOURT	17/02/2011 - 20 :33	DEP	BE20	75,1 dBA
HOUPLIN	10/01/2011 - 11 :48	DEP	B190	81,9 dBA
NOYELLES	10/03/2011 - 11 :32	DEP	B733	75,6 dBA
SECLIN	06/03/2011 - 18 :32	ARR	A320	84,4 dBA



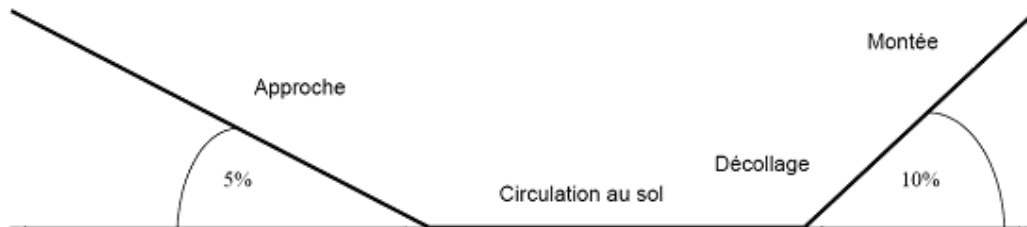


Carte du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et des stations de mesures de bruit.





Les hauteurs théoriques de survols peuvent être estimées à partir du schéma ci-dessous, en fonction des pentes moyennes à l'atterrissage et au décollage.



Hauteurs de survol nominales pour chaque commune :

Commune	Distance entre le centre de la commune et l'aéroport	Hauteur de passage à l'atterrissage	Hauteur de passage au décollage
Bouvines	4,8 km	240 m	480 m
Fretin	2 km	100 m	200 m
Seclin	4 km	200 m	400 m
Noyelles	5,1 km	255 m	510 m
Houplin	5,7 km	285 m	570 m
Allennes	9,7 km	485 m	970 m
Gondecourt	7,4 km	370 m	740 m
Carnin	10 km	500 m	1 km

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces hauteurs sont calculées en fonction de pentes nominales de descente et de montée. En aucun cas, elles ne revêtent un caractère réglementaire. Celui-ci est en effet défini précisément en fonction des procédures suivies par l'avion et publiées dans la documentation officielle du Service d'Information Aéronautique, disponible sur le site www.sia.aviation-civile.gouv.fr, rubrique AIP cartes.

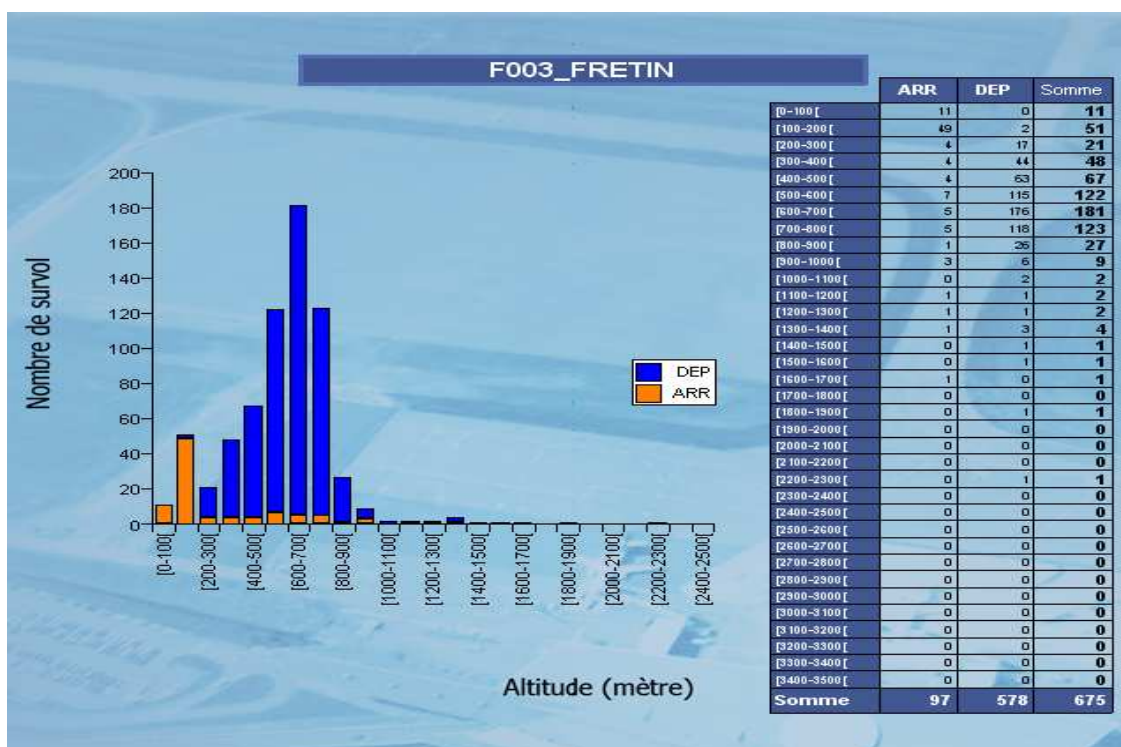
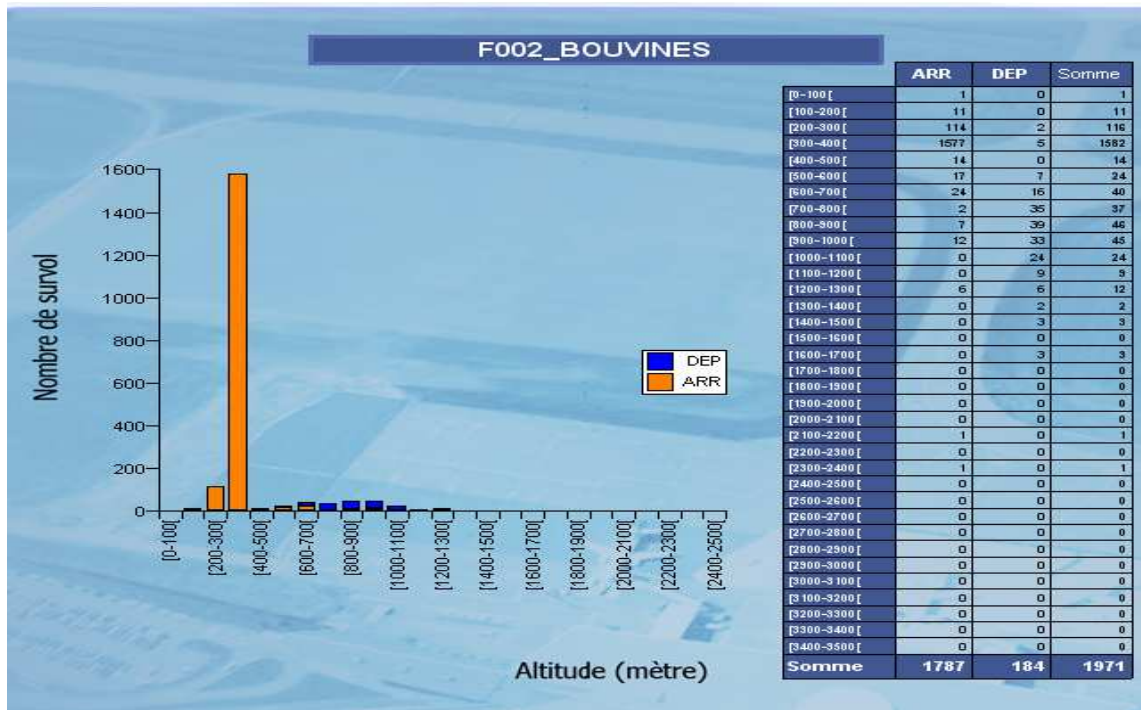
Au décollage, les hauteurs de passage constatées peuvent varier en fonction notamment des caractéristiques des avions (caractéristiques aérodynamiques et motorisation), de leur chargement (plus ou moins lourd) et des conditions météorologiques.



ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



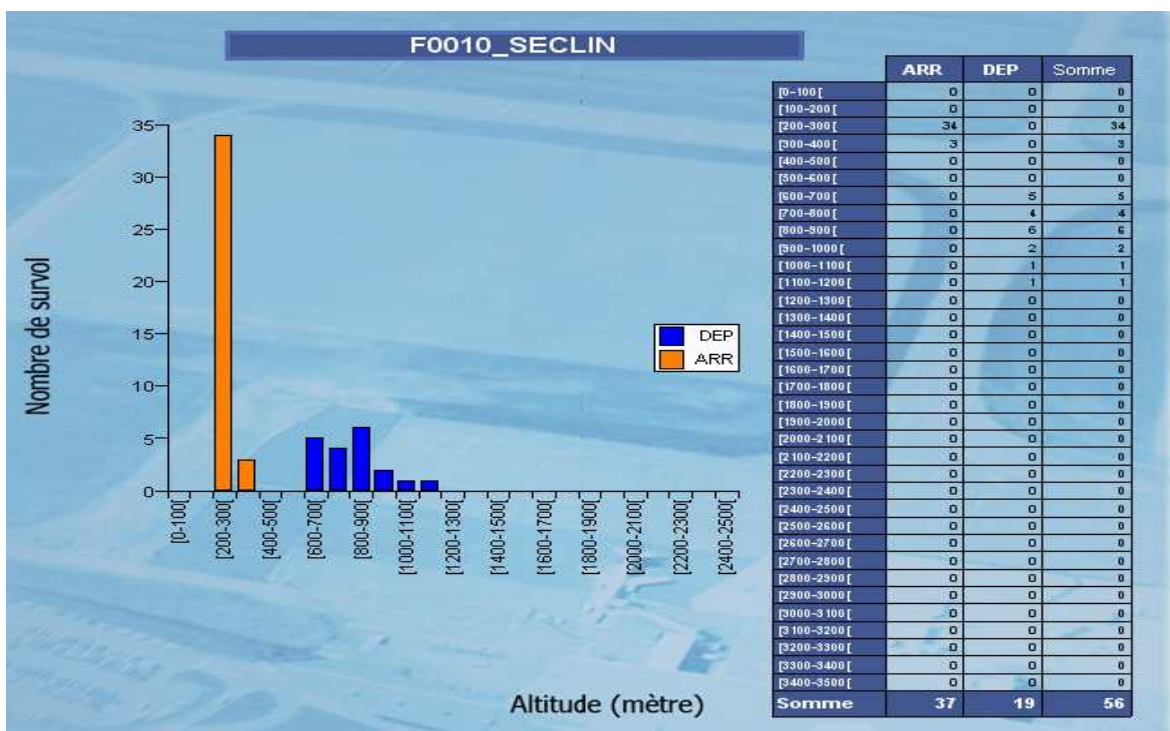
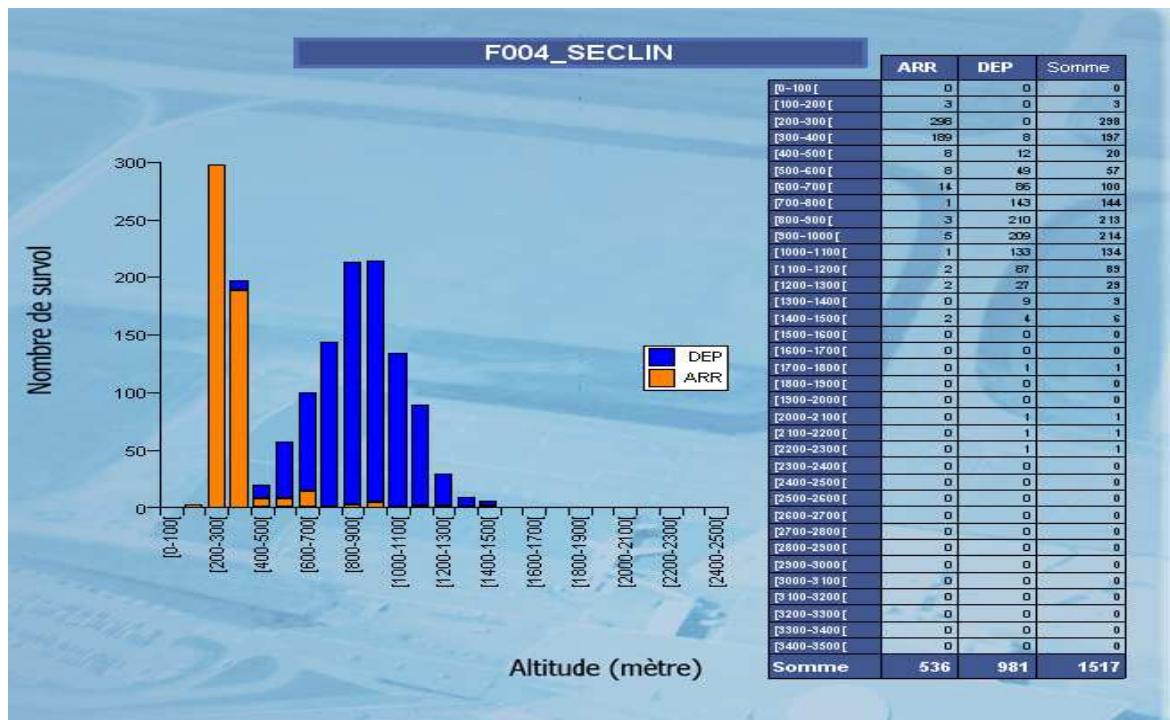
Les graphes ci-après présentent le nombre de survols par tranche d'altitude de passage, au point le plus proche de la station de mesure de bruit.



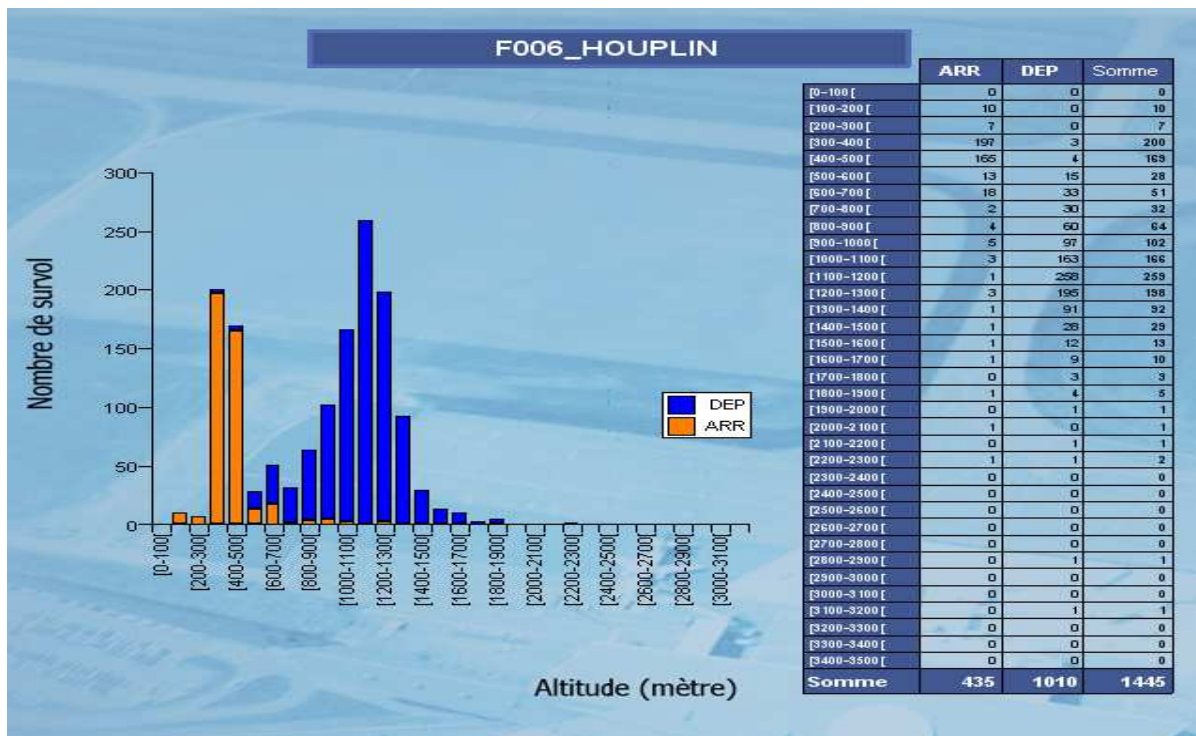
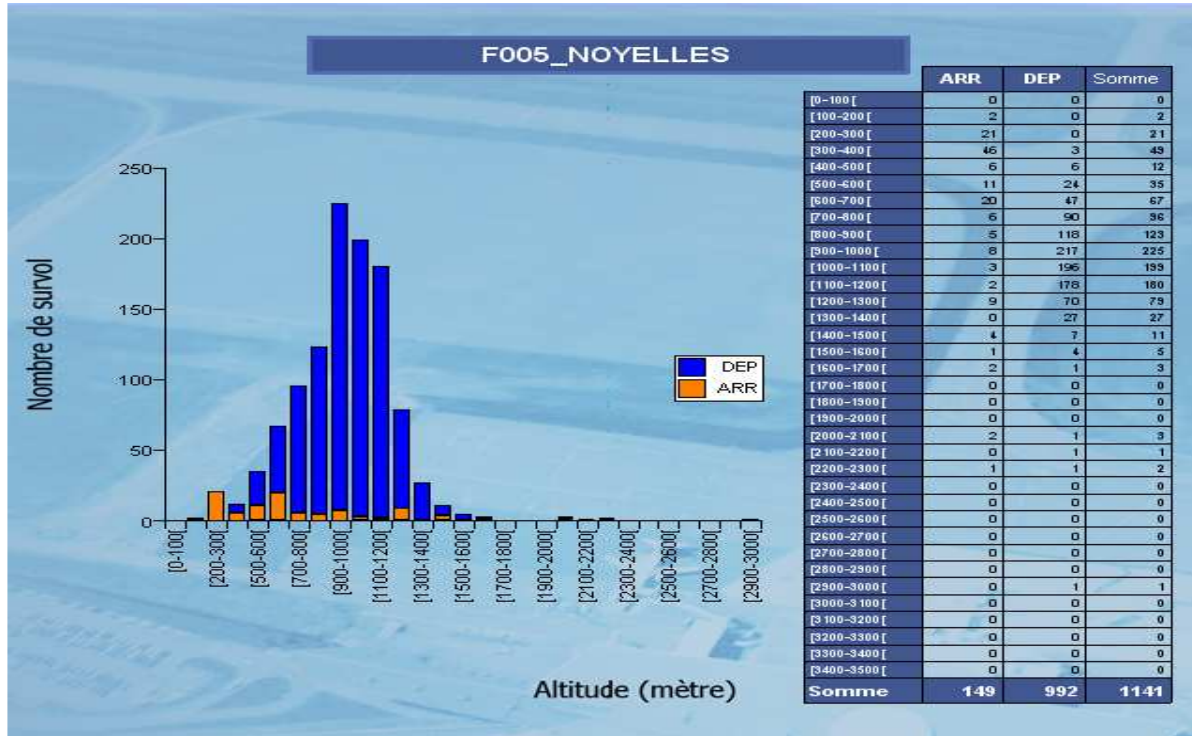
ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



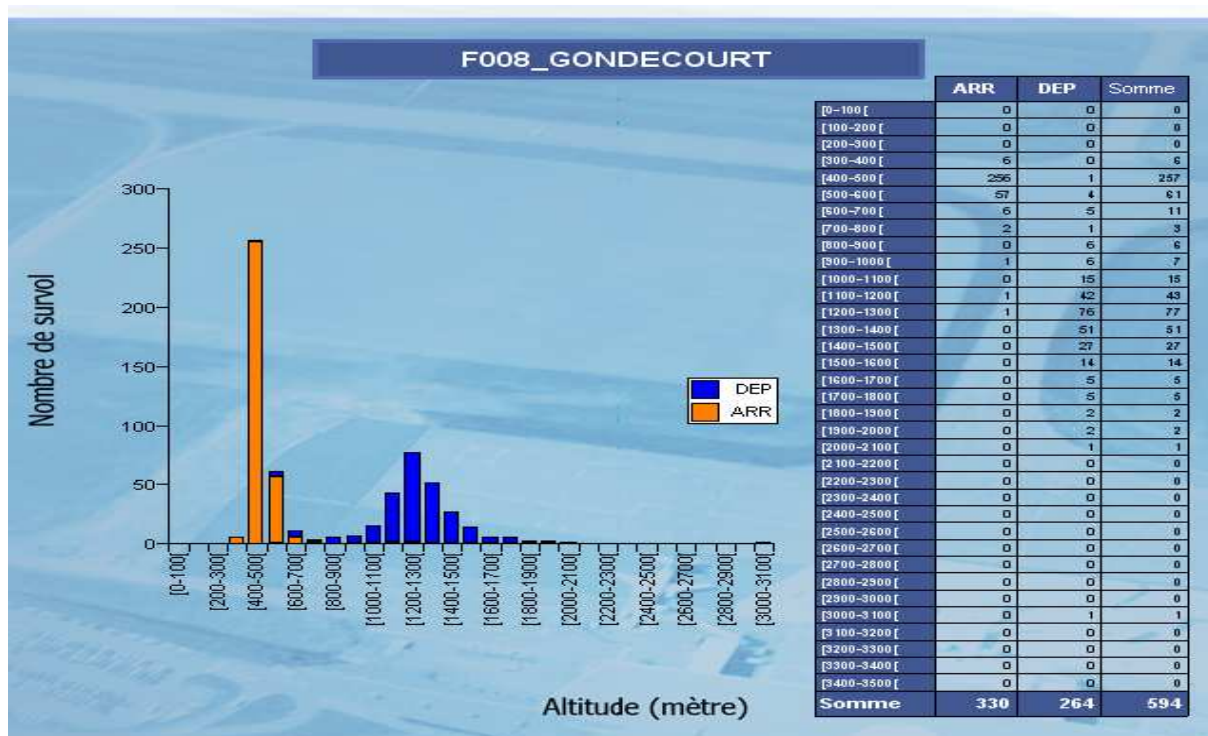
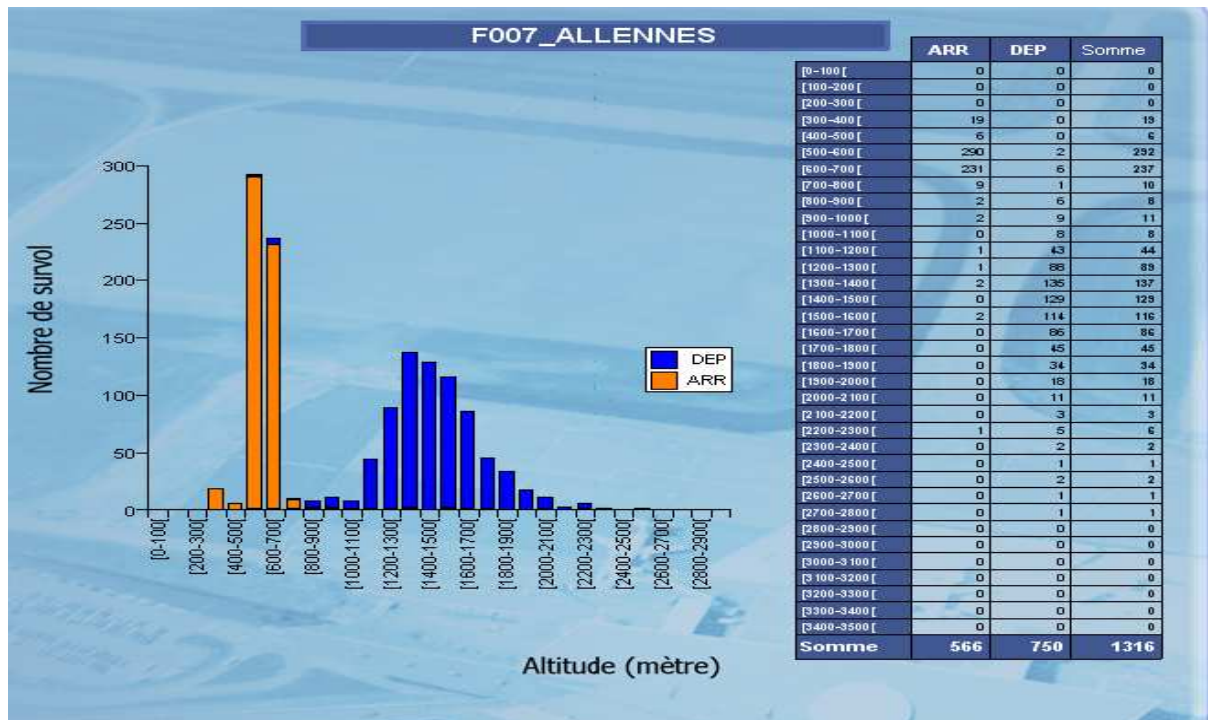
La station de Seclin a été déplacée le 25 mars 2011, le premier graphe (F004_SECLIN) prend en compte la période du 1/01 au 24/03, le second (F010_SECLIN), la période du 25/03 au 31/03. La modification de l'emplacement est expliquée en dernière partie du bulletin « Particularités du trimestre »



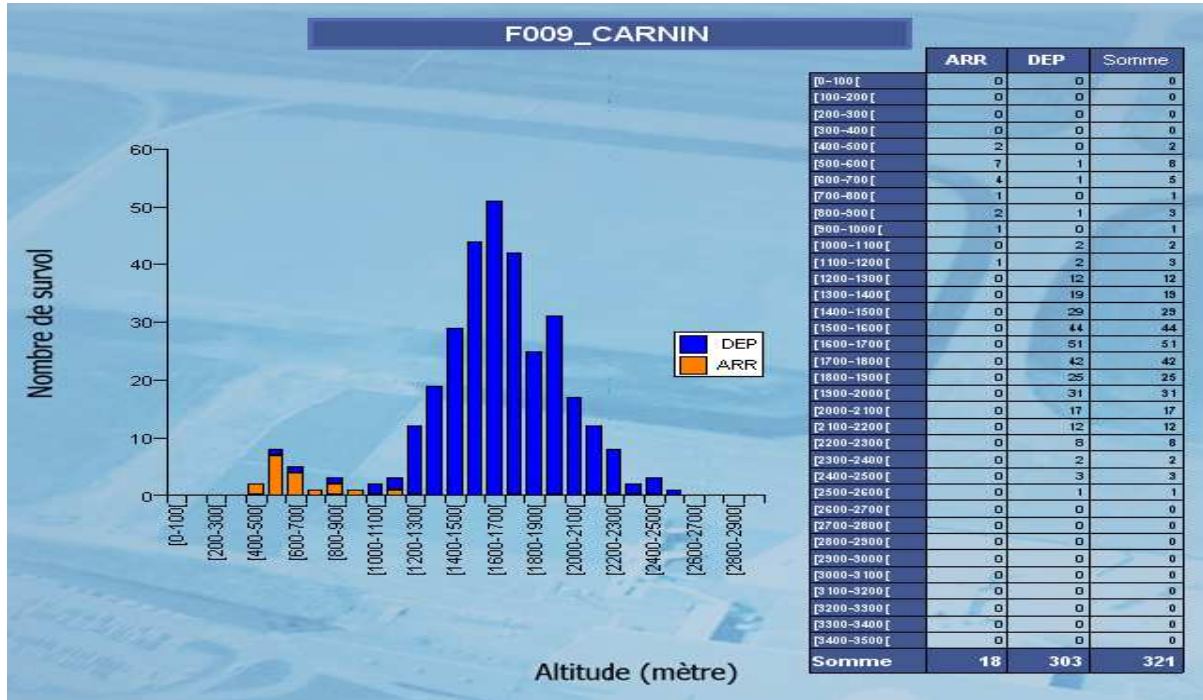
ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



ALTITUDES DE PASSAGE (suite)



ALTITUDES DE PASSAGE (suite)





Modification du site d'implantation de la station de Seclin :

La station de mesure de Seclin a été déplacée sur le toit de la piscine municipale, 20 bd Joseph Hentges à Seclin, le 25 mars 2011. La mise en service depuis ce site a été finalisée le 2 avril 2011.

Les données enregistrées sur la station de Seclin entre le 25 mars et le 2 avril 2011 ne sont pas complètes.

